



X-Protect AG
Pomerngut F2
4800 Zofingen
062/752 48 24
info@x-protect.ch

Sicherheit + Verkehr
- Dienstleistungen
- Beratung
- Schulung
- Marketing

Cartes de légitimation pour polices de villes et communales

Indications pour remplir les formulaires.

<u>Lieu</u>	Uniquement inscrire la localité ou la compléter par „Commune“, respectivement „Ville“. Par exemple: Lausanne ou Commune de Lausanne (max. 24 caractères).
<u>Nom</u>	En lettres minuscules ou majuscules (max. 20 caractères).
<u>Prénom</u>	En lettres minuscules ou majuscules (max. 20 caractères).
<u>Grade</u>	En entier ou en abrégé. Si cette rubrique n'est pas souhaitée, prière de la laisser vide.
<u>Date d'établissement</u>	Inscrire la date d'établissement de la carte de légitimation (max. 10 caractères).
<u>Date d'échéance</u>	„ Valable jusqu'au “: Inscrire la date. Si cette rubrique n'est pas souhaitée, prière de la laisser vide.
<u>Titre de l'autorité supérieure</u>	Titre de l'autorité qui signe la carte de légitimation. Par exemple: „ Le Conseil municipal “ ou „ Le Maire “.
<u>Text cartes Police</u>	Le titulaire de cette carte de légitimation est habilité à prendre officiellement toutes mesures de police
<u>Text cartes communales</u>	Le propriétaire juridique de cette carte est autorisé à entreprendre les démarches officielles conformément à sa fonction.
<u>Photo</u>	Photo ayant de bons contrastes (pas d'arrière plan sombre). Veuillez indiquer le nom au verso et coller la photo à l'endroit indiqué.
<u>Signature du titulaire</u>	Seuls les traits d'écriture figurant dans les limites du cadre rouge seront pris en considération.
<u>Signature de l'autorité</u>	Seuls les traits d'écriture figurant dans les limites du cadre rouge seront pris en considération.
<u>Logo</u>	Les armoiries de la commune, si possible en couleur. Ce qui est en dehors du champ n'est pas pris en considération, ou mieux par email.

Les frais s'élèvent à Fr. 39.-- par carte de légitimation, plus le taxe sur la valeur ajoutée.
Le traitement est généralement effectué dans 10 jours, établissement express est possible en tout temps contre paiement d'un supplément de Fr 50.--
Les formulaires seront toujours envoyés à l'adresse suivante:

X-Protect
Pomerngut F2
4800 Zofingen

Zofingen, 11.11.2010/ja